

Le glas du tigre du poirier

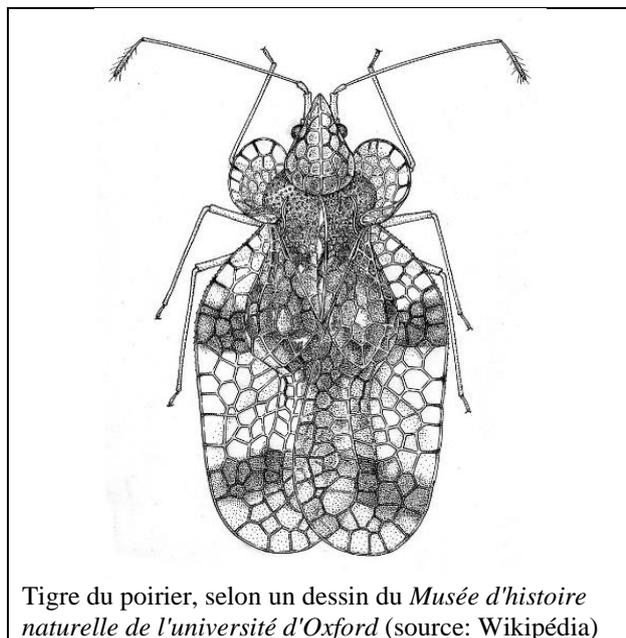
Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 04.03.Q08

décembre 2024

Mots clés : tigre du poirier

"Ne blâme pas Dieu d'avoir créé le tigre, mais remercie-le de ne pas lui avoir donné des ailes (proverbe indien)". Hélas, pour le malheur des amateurs de fruits, les ailes de certains tigres ont effectivement été source de déboires des poires !

Cette fiche est la reprise d'un article paru dans le n° 744 de la revue *Phytoma*.



Tigre du poirier, selon un dessin du Musée d'histoire naturelle de l'université d'Oxford (source: Wikipédia)



Tigres du poirier, sur un poirier (photo Jacques Maugars, Wikipédia)

Le tigre du poirier au XVII^e siècle

Au XVII^e siècle, le tigre du poirier, *Stephanitis pyri*, était répandu dans toute l'Europe. Ravageur majeur des poiriers et des pommiers, il fut longtemps source d'inquiétude pour les arboriculteurs, comme le soulignait Jean-Baptiste de La Quintinie¹ : "Tigres, lutins, diabolins, font des vers qui viennent au mois d'Aoust ronger les feuilles des arbres."

La poire était alors un des fruits favoris à la Cour de Louis XIV, et représentait un présent de choix. En 1661, l'abbé Gobelin écrivait : "Avoir de belles et grosses poires, pour faire présent à vos amis, et pour présenter, quand vous avez bonne compagnie."

La Quintinie en fit pousser à Versailles² pour Louis XIV qui en raffolait. Et comme tout ce qui nuisait aux poires, nuisait au roi, La Quintinie développa une véritable angoisse vis-à-vis du tigre, le classant comme la deuxième "maladie incurable" des poiriers après "la grande vieillesse". Et il recommanda : "Ceux qui ont des tigres à leurs poiriers, font bien non seulement d'en ramasser les feuilles qui en sont attaquées, pour les faire brûler sur le champ, mais aussi de ratisser les branches avec le dos de quelque couteau pour nettoyer le

¹ Jean-Baptiste de La Quintinie (1626-1688), directeur de tous les jardins fruitiers et potagers royaux de Louis XIV, fut une référence en horticulture au siècle du Roi-Soleil.

² Notamment la variété *Bon chrétien d'hiver*.

couvain de ce maudit insecte qui y reste attaché tout l'hiver : si on ne parvient pas à tout faire périr par-là, au moins est-ce toujours autant d'ennemis ruinés."

La Quintinie essaya plusieurs remèdes contre le tigre, cherchant à mettre au point "*des lessives de choses fortes acres, corrosives et puantes*" parmi lesquelles la rue (*Ruta graveolens*), le tabac, le sel, le vinaigre, l'huile et les fumées de soufre. Tout fut un échec, aussi, en désespoir de cause, confia-t-il : "*Tous les jours même, j'essaye d'imaginer quelque nouvel expédient et enfin j'avoue de bonne foi et à ma grande confusion que je n'ai jamais réussi à rien. Il reste toujours en quelque endroit quelque semence de ce petit insecte*", et de conclure : "*De deux choses l'une, ou il faut ôter entièrement les poiriers d'espalier, ce qui est un remède très violent, ou il faut se consoler d'y voir ces tigres.*" Cependant, malgré sa défaite contre l'insecte, Jean-Baptiste de La Quintinie ne finit pas comme le malheureux François Vatel (chef de cuisine du roi) puisque Louis XIV l'anoblit en 1687, et à la mort de La Quintinie, en 1688, le roi déclara à sa veuve : "*Madame, nous avons fait une grande perte que nous ne pourrons jamais réparer*".

Le tigre au XVIII^e siècle

Tout au long du XVIII^e siècle, les déboires causés par le tigre suscitérent de nombreuses tentatives pour trouver un remède efficace. L'abbé François Rozier (1734-1793) rappelait ses nuisances dans son *Cours d'agriculture* : "*Le poirier est en général sujet aux mêmes maladies que les autres arbres. Mais il en a une accidentelle qui lui fait beaucoup de mal ; je veux dire le dépouillement presque total de ses feuilles, dévorées par l'insecte nommé tigre.*" Et les solutions n'avaient pas beaucoup progressé, comme le signalait l'abbé agronome : "*Chacun s'est empressé de donner des recettes capables d'exterminer cet insecte destructeur, et chacun a copié ce qui avait été imprimé par son devancier, de manière qu'on n'est aujourd'hui guère plus avancé qu'auparavant.*"

Parmi les remèdes on trouvait pèle mèle :

- la fumigation, avec la fumée de feu de fougères ou de genets ;
- les répulsifs, avec des décoctions d'absinthe ou des vapeurs de chaux vive ;
- la prophylaxie, en brûlant les feuilles infestées tombées à l'automne ou en délogeant dans les trous des murs des espaliers les tigres au moyen "*d'un petit plumasseau ; on les fera tomber eux et leurs œufs sur un morceau de toile étendue au pied du mur, et ensuite on le secouera sur le feu*" ;
- la lutte chimique, en jetant "*avec un goupillon, sur les feuilles de l'arbre, de l'eau dans laquelle on aura fait tremper du tabac*".

Mais la méthode la plus sûre, selon l'abbé Rozier, était le semis de chènevis autour et sous les arbres, car "*la forte odeur du chanvre les fatigue*".

Le tabac fait un tabac

L'idée du tabac fit son chemin. Aussi, en 1919, les insecticides d'origine végétale ou minérale étant plus largement utilisés, Albert Lecaillon rapportait à l'Académie d'agriculture de France : "*Différentes méthodes de destruction ont été préconisées pour combattre le *Tingis piri*³, mais elles semblent être très inégalement efficaces*". Les bouillies arsénicales ne se sont pas révélées être une solution, et pour lui "*les seules méthodes insecticides qu'il convient d'employer sont celles qui consistent à projeter sous les feuilles des arbustes attaqués, des substances tuant les insectes par simple contact, ou qui produisent l'asphyxie des parasites grâce aux vapeurs toxiques qu'elles mettent en action (vapeur de nicotine ou d'acide cyanhydrique)*".

En 1931, la méthode de destruction est mieux définie, et André Paillot (1885-1944) recommande l'eau de savon noir additionnée d'extrait de tabac phéniqué, ou encore la bouillie nicotinée avec du savon blanc.

En 1961, Lucien Bonnemaïson conseille les pulvérisations de parathion, d'oléoparathion ou de bouillie oléo-nicotinée.

La Quintinie avait donc eu la bonne intuition en utilisant le tabac, mais il aura fallu deux siècles pour que cette idée se concrétise.

³ Ancien nom latin du tigre.

La situation actuelle

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, avec l'arrivée des insecticides organiques, et peut-être aussi avec les modifications des systèmes de culture, le tigre perd son rang de ravageur important du poirier, mais reste encore signalé comme ravageur secondaire dans le *Guide pratique de défense des cultures* publié par l'ACTA.

Depuis, d'autres punaises comme *Palomena prasina* et *Gonocerus acuteangulatus* l'ont remplacé au panthéon des ravageurs du poirier, sonnante le glas du tigre.

André FOUGEROUX, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Ce qu'il faut retenir :

Longtemps fléau de la culture des poires, le tigre du poirier est maintenant mieux contenu, sans pour autant avoir disparu.